

COMpte RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 10 octobre 2019

N°2019-10-10

Présents : Mmes M. G. DOUBLET - D. COTTET - M. BRIFFAUD - JM. PEUTET - P. BURNIER - C. SCHNEIDER - J. CREDOZ - MC. BALSAT - E. FEVRIER - B. SOFI - G. LYONNET - F. MOUCHET - G. LEONE DE MAGISTRIS - B. DONSIMONI - A. BARATAY - M. WIRTH - C. MOUCHET - S. BONNARD - F. SOUFFLET - A. ZAMENGO

Absents excusés : JM. COMBETTE

Procurations : R. BOSSON à D. COTTET - K. AILLAUD à G. DOUBLET

Assiste : W. GARCIA

Monsieur le Maire a ouvert la séance à 19h00.

M. le Maire : indique qu'un point sera rajouté à l'ordre du jour.

- Délibération pour ouverture d'un poste d'adjoint d'animation principal de 1^{ère} classe.

1 – Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 19 septembre 2019

Approuvé à l'unanimité.

2 – Nomination d'un secrétaire de séance conformément à l'article L 2121.15 du CGCT

Mme. D. COTTET

3 – Informations, actualités sur commissions communales, intercommunales, structures intercommunales.

3.1 Mme. D. COTTET : informe avoir rencontré ce jour le commissaire enquêteur en charge de l'enquête d'utilité publique en vue de la modification n°1 et la révision allégée du PLU.

L'enquête débutera le 12 novembre pour se clore le 13 décembre 2019. Le commissaire enquêteur tiendra 3 permanences en mairie :

- le 12 novembre de 10h00 à 12h00
- le 23 novembre de 10h00 à 12h00
- le 13 décembre de 14h00 à 17h00

Mme. D. COTTET : rappelle que sur le registre à disposition du public pour les remarques éventuelles concernant la modification simplifiée a recueilli une demande.

La demande a été acceptée

*La délibération d'approbation de la modification simplifiée sera mise au vote au prochain conseil municipal. **DGS***

Mme. D. COTTET : rappelle que la révision allégée permettait la reprise du tracé des secteurs Nc en fonction de la zone rouge du PPR et ajustement du tracé UCg / UC en fonction des zones de danger de la canalisation de gaz. Le SM3A envisagerai de formuler une remarque lors

de l'enquête afin que soit intégrés les EBF (Espaces de Bon Fonctionnement) le long des ruisseaux.

Mme. D. COTTET : présente 2 projets immobiliers

- Clos des écoliers : projet revu répondant aux remarques de la commune
- Rue des Allobroges : projet trop dense vis-à-vis de l'emplacement

M. S. BONNARD : demande si les promoteurs immobiliers sont tenus d'intégrer à leurs projets des bornes de recharge pour véhicules électriques sur les espaces de stationnement.

La loi LOM (Loi d'Orientation des Mobilités) prévoit un droit à la prise renforcé et simplifié pour les résidents collectifs existant (étendu aux parkings extérieurs), toutefois cette loi n'est encore qu'en cours d'adoption.

Mme. D. COTTET : rappelle l'invitation du B'n'B le jeudi 07 novembre à 18h30 pour fêter leur 3^{ème} étoile.

3.2 M. JM. PEUTET : informe que les journées de l'environnement devraient être renouvelées cette année mais que l'association de quad ne sera pas présente alors que leur aide était précieuse.
M. JM. PEUTET : cherche à connaître les raisons de ce désistement.

M. JM. PEUTET : annonce qu'une commission développement durable sera bientôt organisée. Le budget de la commission comportera 2 lignes supplémentaires concernant les ENS (Espaces Naturels Sensibles).

M. JM. PEUTET : indique que les ruchers seront déplacés aux Touvières.

Convention à faire signer. DGS

M. JM. PEUTET : indique également que les apiculteurs sont à la recherche de bénévoles.

M. JM. PEUTET : rappelle que l'inauguration de la table d'orientation aura lieu le mardi 22 octobre de 11h30 à 13h30 sur place.

M. JM. PEUTET : informe que la rencontre des animateurs Natura2000 sera le mardi 15 octobre en mairie de Boëge.

3.3 M. C. SCHNEIDER : demande si le club de foot américain de Chambéry est toujours intéressé par les poteaux des BullDogs.

Rappeler Chambéry. DST

M. C. SCHNEIDER : informe que le club de foot de Saint-Cergues travaille à sa restructuration avec l'aide du District.

M. C. SCHNEIDER : indique que la MJC réunira son Conseil d'Administration le lundi 14 octobre à 20h30.

3.4 Mme E. FEVRIER : rappelle le déroulé de l'inauguration du « Chemin des Justes ».

- 9h00 à la colonie pour inauguration
 - 10h00 projection de films à la salle multimédia
 - 11h00 verre de l'amitié au bar du balcon
- Une soixantaine de personnes est attendue.

Mme E. FEVRIER : informe que M. Y. ARAD, vice-président de Yad Vashem invite la commune à adhérer au comité « village des Justes » (cotisation 70€/an)

La proposition a été acceptée

Mme E. FEVRIER : informe également que le travail pour la rédaction du livre sur la colonie avance à un bon rythme et que les archives de Genève sont très fournies sur les années 1925=>1985.

Mme E. FEVRIER : annonce deux nouveaux sociétaires au club de « l'âge heureux ». La prochaine sortie aura lieu jeudi 17 octobre avec au programme la visite des eaux d'Evian et le repas au château de Coudrée.

3.5 Mme C. MOUCHET : et M. C. SCHNEIDER étaient présents à l'assemblée générale de l'APE, le bureau a été élu.
Il est noté un manque de bénévoles.

Mme C. MOUCHET : indique que c'est tenu ce jour l'élection du CMJ avec beaucoup de ferveur. Les thèmes principalement abordés étaient les parcs, les jardins, le retour à la nature.

3.6 Mme P. BURNIER : ainsi que le DGS par intérim ont reçu plusieurs candidates pour le poste d'accueil en remplacement de Virginie. Sur les 18 candidatures reçues 6 ont été sélectionnées. (3 agents expérimentés, 3 agents novices mais avec un CV intéressant). 3 entretiens n'ont pas été honorés pour raisons diverses (les 3 avec expériences). 1 personne (non expérimentée) a été retenue et pourrait commencer en début d'année.
La commission « personnel » se réunira le mercredi 13 novembre à 18h30.

3.7 M. A. BARATAY : annonce qu'il sera présent le 22 octobre prochain à la réunion « mobilité » d'Annemasse-Agglo.

3.8 M. le Maire : a rencontré le directeur de la TAC. Une demande a été faite pour un meilleur cadencement pour Annemasse mais également pour Machilly.
La TAC propose de venir exposer au conseil municipal les orientations de modifications envisagées.

M. S. BONNARD : insiste sur le manque d'offres.

M. A. BARATAY : relève également des horaires inadaptés.

M. S. BONNARD : ajoute que la carte de transport scolaire ne permet pas de prendre le train sur Machilly alors que ce serait beaucoup plus pratique.

Inviter la TAC à venir présenter son programme lors d'un conseil municipal. DGS

M. A. BARATAY : revient sur la réponse toujours attendue du SIDEFAGE quant au devenir des déchets collectés.

Mme. D. COTTET : contactera directement un vice-président du SIDEFAGE.

M. le Maire : confirme la volonté du conseil départemental d'implanter un futur collège sur Saint Cergues

M. S. BONNARD : rapporte avoir entendu Mme DUBY-MULLER l'annoncer lors d'une interview radio.

M. le Maire : relate que le CD74 estime le foncier proposé par la commune comme étant le plus judicieux quant aux besoins.

Un travail de relocalisation des associations et activités sportives communales doit être engagé au plus vite. DGS

M. G. LEONE DE MAGISTRIS : demande à ce qu'une attention particulière soit portée quant à la mutualisation des infrastructures.

M. A. BARATAY : demande à quel stade en est le projet.

M. le Maire : indique que le projet n'en a qu'à l'étude de faisabilité.

M. le Maire : propose de se positionner sur la continuation des études, cela n'engageant en rien la commune sur une quelconque acceptation de projet.

*La proposition a été acceptée
avec 18 voix pour, 3 absentions, 1 contre*

M. le Maire : informe que Cranves-Sales présente 2 projets pour les futurs locaux de la police intercommunale.

Saint Cergues propose le tènement foncier entre le CTM et la déchetterie pour accueillir la police et un bâtiment en centre bourg.

Envoyer les plans à l'Agglo. DST

- 3.8** Un compte-rendu de la commission travaux qui s'est déroulée ce mardi 08 octobre sera diffusée dans les plus brefs délais. A noter toutefois une plus-value sur le chantier de la RD15 pouvant être imputée à un non-respect des plans pour les réseaux humides. Le maître d'œuvre réalisera une note technique afin de déterminer les montants exacts et les potentiels responsables.

M. le Maire : demande que pour l'enfouissement des réseaux secs aux Tattes tout soit mis en œuvre pour réaliser ces travaux au cours des années 2020 et 2021.

4 – Délégation de signature à M. le Maire

Néant

5 – Cessions de véhicule

Favorable à l'unanimité.

6 – Versement des indemnités de conseil au trésorier payeur

Favorable 12 voix pour, 0 abstention, 10 voix contre

7 – Admission en non-valeurs

Favorable à l'unanimité.

8– AA- Partenariat Contrat de Territoire – Espaces Naturels Sensibles.

M. JM. PEUTET : explique le travail fait en amont et les fiches actions relatives à la commune de Saint Cergues.

Favorable à l'unanimité.

9 – Tarification des concessions du cimetière

Favorable à l'unanimité.

10 – Crédit d'un poste à 28/35^{ème} au service scolaire

Favorable à l'unanimité.

11 – Engagement de dépenses d'investissement avant le vote du budget pour l'exercice 2020

Favorable à l'unanimité.

12 – Décision modificative sur budget 2019

Mme M. BRIFFAUD : expose les modifications projetées.

Favorable à l'unanimité.

13 – Porter à connaissance au Conseil Municipal

Néant

14 – Point rajouté : ouverture d'un poste d'adjoint d'animation principal de 1^{ère} classe

Mme P. BURNIER : motive l'ouverture de ce poste afin de répondre à une éventuelle promotion interne.

Favorable à l'unanimité.

15– Questions diverses

M. JM. PEUTET : indique que la clôture visant à protéger les arbres le long de la route de la gare a été détériorée par l'agriculteur lors des moissons.

Mme MC. BALSAT : a rencontré l'agriculteur et ce dernier s'est engagé à réparer et doit passer en mairie.

A ce jour, rien n'est fait.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45

Mme. La secrétaire de séance
Mme D. COTTET



M. Le Maire
M. Gabriel DOUBLET


